

Communiqué

COVID-19 – n° 16

Les hébergements d'urgence prolongent leur ouverture

Depuis le 6 avril dernier, six structures d'urgence accueillent les sans-abri nuit et jour. Ce dispositif mis en place par la Ville, en coordination avec le Département de la santé et de l'action sociale, la PCi et les associations, est prolongé jusqu'à la fin du mois de mai.

Au vu de l'évolution actuelle, la Ville, en coordination avec le Département de la santé et de l'action sociale et ses partenaires, a décidé de prolonger jusqu'à la fin du mois de mai, l'ouverture de son dispositif d'accueil d'urgence. Cette mesure, en offrant aux personnes sans domicile fixe un lieu de vie pendant la journée, a pour but de limiter les déplacements et de diminuer les rassemblements. Elle permet ainsi d'accompagner le plan de déconfinement progressif initié par la Confédération, en se conformant aux directives de l'Office fédéral de la santé publique.

Pour rappel, le dispositif mis en place offre 212 places d'accueil réparties sur six sites. En plus des lieux d'accueil de nuit existants (La Marmotte, Le Sleep In, le Répit et L'Etape), la Ville a ouvert à la mi-mars 40 places supplémentaires à la salle de gym du Bugnon et 50 places au sein du Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP). Chacun de ces six sites, accueille une population spécifique (famille dans un site, personnes âgées et vulnérables dans un deuxième, personnes consommatrices de stupéfiants dans un troisième). De plus, au BAP, un étage a été préparé, en collaboration avec Unisanté, pour l'accueil de personnes sans-abri porteuses du COVID-19 ou en attente des résultats du test de dépistage.

Les usagers bénéficient, dans ces lieux, des repas de midi et du soir, de sanitaires et de la possibilité de laver leurs vêtements, grâce à un partenariat avec Point d'eau. L'accès, durant cette période, est gratuit vu l'impossibilité pour ces usagers de trouver des petits boulots.

Le dispositif sera adapté selon l'évolution de la situation. Dans tous les cas, la structure pour les personnes malades ou en attente de dépistage sera prolongée jusqu'au 31 juillet dans les locaux de l'Etape.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**
- **Eliane Belser, responsable de l'aide d'urgence, tél. +41 79 206 54 48**

Lausanne, le 22 avril 2020